



*Termes de références de prestation de services dans le cadre du
Projet : « Agroécologie pour une gouvernance inclusive des
ressources naturelles » AGIR, département Tambacounda,
Commune Ndogo Babacar*

**Clôtures des périmètres maraichers des 05 groupements de femmes (GPF)
des villages de Sinthiou Aladji Mody BA, Pathiap, Ndiaback, Souarécounda
et Gouboucounda**

Contexte et justification

L'insécurité alimentaire au Sénégal est étroitement liée à la pauvreté en général, en particulier dans les ménages ruraux, qui souffrent de conditions économiques et environnementales défavorables. Cependant, il a été démontré que les systèmes de production agro-écologiques des exploitations familiales sont capables d'assurer ou de renforcer la sécurité alimentaire locale, les services écosystémiques et la biodiversité.

Depuis 1982, Enda Pronat expérimente avec les communautés locales des méthodes agro-écologiques et prône leur inclusion dans les politiques publiques auprès des décideurs.

Dans le cadre du projet Agroécologie pour une Gouvernance Inclusive des Ressources Naturelles (AGIR), ENDA Pronat accompagne les communautés rurales de la commune de Ndogo Babacar dans la promotion de systèmes de production durables, résilients et inclusifs.

La commune dispose d'un potentiel important pour le développement du maraîchage. La création de jardins maraîchers constitue une demande ancienne et prioritaire des femmes de la zone, qui souhaitent produire des légumes afin de diversifier l'alimentation de leurs ménages, renforcer leur sécurité alimentaire et améliorer leurs revenus grâce à la vente des excédents. Toutefois, le développement de cette activité est freiné par plusieurs contraintes, notamment l'accès limité à l'eau, l'insuffisance des infrastructures de production, le faible niveau des

revenus des ménages, la dégradation des ressources naturelles et le manque de diversification des activités économiques.

Afin de renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les revenus des ménages et promouvoir les pratiques agroécologiques, le projet AGIR prévoit l'installation de cinq (05) périmètres maraîchers dans les villages de Sinthiou Aladji Mody Ba, Souarécounda, Pathiap, Ndiaback et Gouboucounda. Cette approche s'inscrit dans la dynamique de promotion du maraîchage agroécologique et de l'amélioration durable des conditions de vie des communautés rurales.

Objectif général

Réaliser la clôture de cinq (05) périmètres maraîchers au profit des Groupements de Promotion Féminine (GPF) des villages de Sinthiou Aladji Mody Ba, Pathiap, Ndiaback, Souarécounda et Gouboucounda, afin de sécuriser les espaces de production et de favoriser le développement durable du maraîchage agroécologique.

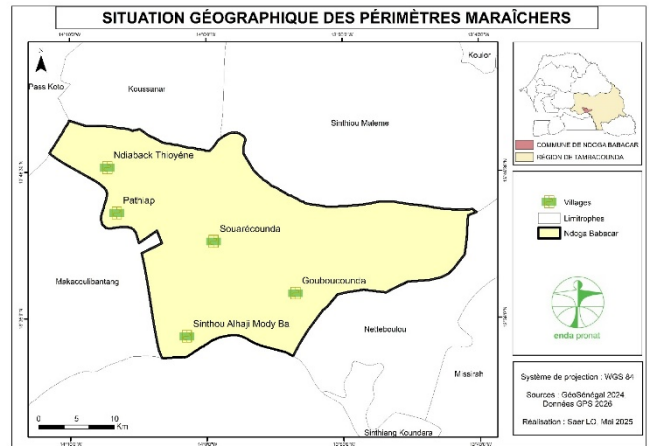
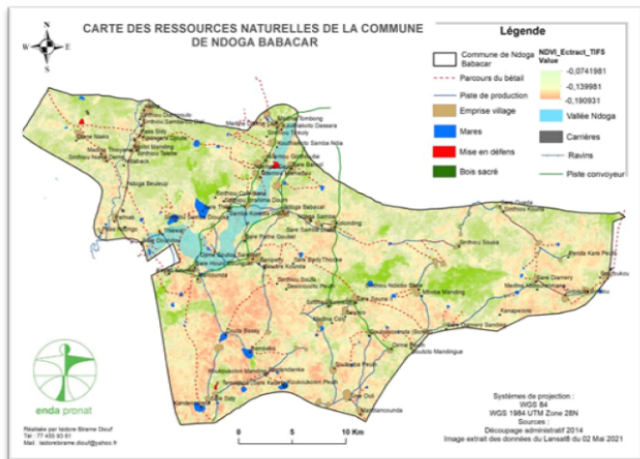
Objectifs spécifiques

La prestation vise à :

- Réaliser les travaux de clôture des cinq (05) périmètres maraîchers conformément aux spécifications techniques définies par ENDA Pronat ;
- Sécuriser les parcelles maraîchères contre la divagation des animaux et les autres risques susceptibles de compromettre les productions ;
- Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des ménages à travers le développement d'activités maraîchères agroécologiques.

Carte de localisation des villages bénéficiaires

La commune de Ndogo Babacar, située dans le département de Tambacounda à l'est du Sénégal, couvre une superficie de 822 km² et compte 100 villages officiels et 15 hameaux, pour une population totale d'environ 28 568 personnes dont 14 131 femmes. La quasi-totalité de la population dépend des activités agricoles pour sa subsistance, complétées par l'élevage, l'exploitation forestière et le commerce.



DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux consistent à la fourniture et l'installation des clôtures en grillage pour les périmètres maraîchers des GPF de Sinthiou Aladji Mody BA (01 ha soit 400 mètres linéaires), Ndiaback (01 ha soit 400 mètres linéaires), Souarécounda (01 ha soit 400 mètres linéaires), Pathiap (01 ha soit 400 mètres linéaires) et de Gouboucounda (0,5 ha soit 300 mètres linéaires).

A. Périmètre de Sinthiou Aladji Mody (fourniture et installation d'un grillage du périmètre d'un (01) ha soit 400 mètres linéaires) :

La clôture doit s'étaler sur une longueur maximale de 400 mètres linéaires avec du grillage galvanisée de type local de diamètre 1.3 à 1.5 mm et un maillage de 0.5/6.5cm. Le grillage doit être d'une hauteur de 1,5 mètre, soutenue par des poteaux galvanisés ou en cornière de 40 fort traités avec anti-rouille de hauteur 2m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton sur une profondeur de 50 cm. Des jambes de force en IPN 80 doivent au moins être installées à chaque 50 mètres sur la ligne.

Un chaînage de fondation en béton de 20 cm de hauteur sera réalisé sur toute la longueur de la clôture afin de sécuriser la base du grillage, d'en renforcer la stabilité et de prévenir son soulèvement ou son passage par les animaux.

Ce travail intègre aussi la fabrication et l'installation d'une grande porte double battant en fer de largeur 3 mètres permettant aisément l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs accessoires et une petite porte de largeur 1 mètre et de hauteur 2 mètres pour le passage des personnes. Des poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage de hauteur 2 mètres doivent

être installés sur les quatre coins du périmètre et sur les deux portes, soit au total 8 poteaux (40x40cm).

B. Périmètre de Ndiaback (fourniture et installation d'un grillage du périmètre d'un (01) ha soit 400 mètres linéaires) :

La clôture doit s'étaler sur une longueur maximale de 400 mètres linéaires avec du grillage galvanisée de type local de diamètre 1.3 à 1.5 mm et un maillage de 0.5/6.5cm. Le grillage doit être d'une hauteur de 1,5 mètre, soutenue par des poteaux galvanisés ou en cornière de 40 fort traités avec antirouille de hauteur 2m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton sur une profondeur de 50 cm. Des jambes de force en IPN 80 doivent au moins être installées à chaque 50 mètres sur la ligne.

Un chaînage de fondation en béton de 20 cm de hauteur sera réalisé sur toute la longueur de la clôture afin de sécuriser la base du grillage, d'en renforcer la stabilité et de prévenir son soulèvement ou son passage par les animaux.

Ce travail intègre aussi la fabrication et l'installation d'une grande porte double battant en fer de largeur 3 mètres permettant aisément l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs accessoires et une petite porte de largeur 1 mètre et de hauteur 2 mètres pour le passage des personnes. Des poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage de hauteur 2 mètres doivent être installés sur les quatre coins du périmètre et sur les deux portes, soit au total 8 poteaux (40x40cm).

C. Périmètre de Souarécounda (fourniture et installation d'un grillage du périmètre d'un ha soit 400 mètres linéaires) :

La clôture doit s'étaler sur une longueur maximale de 400 mètres linéaires avec du grillage galvanisée de type local de diamètre 1.3 à 1.5 mm et un maillage de 0.5/6.5cm. Le grillage doit être d'une hauteur de 1,5 mètre, soutenue par des poteaux galvanisés ou en cornière de 40 fort traités avec antirouille de hauteur 2m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton sur une profondeur de 50 cm. Des jambes de force en IPN 80 doivent au moins être installées à chaque 50 mètres sur la ligne. Un chaînage de fondation en béton de 20 cm de hauteur sera réalisé sur toute la longueur de la clôture afin de sécuriser la base du grillage, d'en renforcer la stabilité et de prévenir son soulèvement ou son passage par les animaux.

Ce travail intègre aussi la fabrication et l'installation d'une grande porte double battant en fer de largeur 3 mètres permettant aisément l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs

accessoires et une petite porte de largeur 1 mètre et de hauteur 2 mètres pour le passage des personnes. Des poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage de hauteur 2 mètres doivent être installés sur les quatre coins du périmètre et sur les deux portes, soit au total 8 poteaux (40x40cm).

D. Périmètre de Pathiap (fourniture et installation d'un grillage du périmètre d'un ha soit 400 mètres linéaires) :

La clôture doit s'étaler sur une longueur maximale de 400 mètres linéaires avec du grillage galvanisée de type local de diamètre 1.3 à 1.5 mm et un maillage de 0.5/6.5cm. Le grillage doit être d'une hauteur de 1,5 mètre, soutenue par des poteaux galvanisés ou en cornière de 40 fort traités avec antirouille de hauteur 2m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton sur une profondeur de 50 cm. Des jambes de force en IPN 80 doivent au moins être installées à chaque 50 mètres sur la ligne. Un chaînage de fondation en béton de 20 cm de hauteur sera réalisé sur toute la longueur de la clôture afin de sécuriser la base du grillage, d'en renforcer la stabilité et de prévenir son soulèvement ou son passage par les animaux.

Ce travail intègre aussi la fabrication et l'installation d'une grande porte double battant en fer de largeur 3 mètres permettant aisément l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs accessoires et une petite porte de largeur 1 mètre et de hauteur 2 mètres pour le passage des personnes. Des poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage de hauteur 2 mètres doivent être installés sur les quatre coins du périmètre et sur les deux portes, soit au total 8 poteaux (40x40cm).

E. Périmètre de Goubouconda (fourniture et installation d'un grillage du périmètre de 0,5 ha soit 200 mètres linéaires) :

La clôture doit s'étaler sur une longueur maximale de 200 mètres linéaires avec du grillage galvanisée de type local de diamètre 1.3 à 1.5 mm et un maillage de 0.5/6.5cm. Le grillage doit être d'une hauteur de 1,5 mètre, soutenue par des poteaux galvanisés ou en cornière de 40 fort traités avec antirouille de hauteur 2m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton sur une profondeur de 50 cm. Des jambes de force en IPN 80 doivent au moins être installées à chaque 50 mètres sur la ligne. Un chaînage de fondation en béton de 20 cm de hauteur sera réalisé sur toute la longueur de la clôture afin de sécuriser la base du grillage, d'en renforcer la stabilité et de prévenir son soulèvement ou son passage par les animaux.

Ce travail intègre aussi la fabrication et l'installation d'une grande porte double battant en fer de largeur 3 mètres permettant aisément l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs accessoires et une petite porte de largeur 1 mètre et de hauteur 2 mètres pour le passage des personnes. Des poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage de hauteur 2 mètres doivent être installés sur les quatre coins du périmètre et sur les deux portes, soit au total 8 poteaux (40x40cm).

METHODOLOGIE ET APPROCHE

Le (la) prestataire doit développer une approche participative et inclusive avec les bénéficiaires dans la réalisation des travaux demandés. Ainsi, Enda Pronat veillera à la mise en place d'un comité de suivi composé de l'équipe technique du projet, les services techniques concernés, les bénéficiaires et le chef de village pour mieux prendre en compte leurs préoccupations durant le déroulement des travaux. Le prestataire devra être à l'écoute et prendre en compte des recommandations formulées par le comité de suivi tout au long des travaux et intégrer dans sa démarche les éléments suivants :

- Une réunion de prise de contact avec le commanditaire et une visite du site pour des ajustements au besoin et le cadrage technique et méthodologique ;
- Des interviews avec les bénéficiaires pour mieux répondre et prendre en compte leurs préoccupations ;
- La valorisation de la main d'œuvre locale pour ces travaux si nécessaire
- La remise à l'état des lieux ;
- La remise du rapport final des travaux.

LIVRABLES

Le (la) prestataire devra obligatoirement livrer les produits suivants :

- Le rapport provisoire des travaux ;
- Le rapport final des travaux.

DOSSIER DE CANDIATURE

Le dossier de candidature devra être composé :

1. Une lettre de candidature,

2. Une offre technique bien détaillée et ainsi que les pièces administratives ci- après :
 - Les qualifications pour chaque profil de l'équipe technique et le nombre d'années d'expériences ;
 - Un argumentaire d'une (1) page maximum qui justifie les compétences acquises par le prestataire pour assurer la présente prestation ;
 - Un document de 5 pages au maximum qui explique la méthode et la démarche d'intervention proposée en correspondance avec les activités à mener ;
 - Un document technique présentant les outils et matériels à utiliser lors des travaux.
 - Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire dans au moins deux (02) marchés des travaux d'aménagement et de clôture en grillage dans les cinq (05) dernières années ;
 - La connaissance de la zone d'intervention du projet serait un atout.

3. Une offre financière bien détaillée en **Toutes Taxes Comprises** (TTC) accompagné d'un bordereau des prix.

DUREE DE LA MISSION

Le délai de réalisation des prestations est de fixé à **45 jours calendaires**, à partir de la date de la signature du contrat.

DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES

La date limite des dépôts des offres est fixée **le 18/06/2026 à 18 h 00** précises (GMT). Le dossier de candidature doit être envoyé par mail et sous l'objet du mail « *Offre Périmètres maraichers / commune de Ndogo Babacar* » aux adresses suivantes :

pronat@endatiersmonde.org et bassirou.ngom@endapronat.org

NB :

- Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération ;
- Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Fait à Ndogo Babacar, le 08/06/2026